



## ACTEUR PRAP IBC

### “PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L’ACTIVITÉ PHYSIQUE”

#### - INDUSTRIE, BATIMENT, COMMERCE -

## - 2 JOURS -



**Public :** Tout salarié concerné par la prévention des risques liés à l’activité physique et intervenant dans les secteurs de l’industrie, BTP, commerce et administratif.

**Prérequis :** Aucuns prérequis

**Durée :** 14h00 présentiel - 2 jours non consécutif espacé d’une semaine minimum

**Lieu de réalisation :** Intra - Dans votre établissement

**Nombre de participants :** 06 à 10 participants maximum (règlementation INRS)

### Objectif



- Se situer en tant qu’acteur de prévention des risques liés à l’activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

### Déroulé

#### Partie théorique (60%)

**Se situer en tant qu’acteur de prévention des risques liés à l’activité physique sans son entreprise.**

##### Comprendre l’intérêt de la prévention :

- Repérer les différents enjeux pour l’entreprise ou l’établissement.
- Comprendre l’intérêt de la démarche de prévention.
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

##### Connaître les risques de son métier :

- Comprendre le mécanisme d’apparition du dommage.
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits.
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé.

**Observer et analyser sa situation de travail en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.**

##### Caractériser les dommages potentiels liés à l’activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

- Connaître le fonctionnement du corps humain.
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain.
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

##### Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :

- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité.
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l’activité physique.
- Analyser les différentes causes d’exposition à ces risques potentiels.

**Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.**

##### Proposer des améliorations de sa situation de travail :

- A partir des causes identifiées au cours de son analyse.
- En agissant sur l’ensemble des déterminants de sa situation de travail.
- En prenant en compte les principes généraux de prévention.

### Faire remonter l'information aux personnes concernées :

- Identifier les personnes concernées.
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement.

### Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :

- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail.
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.



### Partie pratique (40%)

- Techniques et éducation gestuelle spécifique.
- Analyse des situations de travail, recherche de solution ergonomiques.
- Mise en situation.
- Synthèse.



### Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés théorique.
- Questions / réponses.
- Exercices pratiques permettant aux stagiaires de se familiariser avec les méthodes d'observation, d'analyse et des actions correctives à mettre en œuvre dans le cadre de la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique.



### Moyens techniques

- PC et vidéoprojecteur avec ressources multimédia.
- Colonne vertébrale.
- Caisses permettant l'apprentissage du port de charge.
- Tout autre objet pouvant correspondre à l'activité de l'entreprise.



### Modalité d'évaluation

- Assiduité et participation active à la formation.
- Evaluation continue des acquis sur l'ensemble des modules selon le document de référence du dispositif PRAP et de la grille de certification de l'INRS d'acteur PRAP IBC.
- La satisfaction des participant(e)s est évaluée à l'aide d'un questionnaire.
- Si le stagiaire valide l'ensemble des modules, il recevra un certificat Acteur PRAP délivré par l'INRS et valide 24 mois.



### Accès P.M.R.

L'accessibilité dépendra des capacités d'accueil de l'établissement organisant la formation. (nous consulter)



### Intervenants

Les intervenants sont des formateurs diplômés et habilités d'un certificat de formateur PRAP / IBC délivré par le réseau prévention / INRS et justifiant d'une expérience confirmée dans le domaine concerné.

Tous les formateurs sont certifiés et à jour de leurs formations.

